REMISE de DECORATION à Mme Catherine DAOUD

C'est avec grand plaisir et un infini respect pour elle, que je vais remettre tout à l'heure les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Madame Catherine DAOUD, décoration qui lui a été décernée par le Président de la République sur proposition du Premier Ministre dans la promotion du Bénévolat Associatif de novembre 2011.

Vous connaissez toutes et tous Catherine DAOUD, et son éminent parcours tant personnel qu'associatif qui lui vaut aujourd'hui cette décoration. Permettez-moi cependant comme c'est l'usage, de le retracer en quelques mots: Catherine est née à Versailles le 12 Août 1966. En Juin 1989, elle obtient le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Féminine et commence une carrière d'ingénieur chez A1catel avant d'occuper d'autres postes à responsabilité dans d'autres sociétés. Parallèlement, elle épouse Monsieur Riadh DAOUD, ingénieur lui aussi, union qui donnera naissance à deux enfants, Karim Alexandre, le 28 juillet 1997, et Inès, le 16 septembre 1998. Mais alors que l'avenir s'offrait à elle, prometteur de toutes les réussites personnelles et professionnelles, en 1991, elle va voir son existence complètement bouleversée par l'arrivée d'une surdité d'abord profonde puis très rapidement complète. Elle passera plusieurs années à se débattre dans cette surdité, avant d'entendre parler de l'implant cochléaire. Après maintes réflexions, elle décide d'y recourir pour surmonter son handicap.

Et c'est en octobre 1999, qu'elle sera opérée à l'hôpital Saint- Antoine de Paris, dans le service ORL du Professeur Bernard MEYER, puis viendront quelques jours plus tard les premiers réglages de son implant cochléaire par le Docteur Claude FUGAIN. Comme le savent les personnes sourdes et leurs entourages, la surdité est un handicap majeur aux conséquences lourdes, l'une des pires étant l'isolement qu'engendre la surdité. Comme le souligne le Professeur Claude-Henri CHOUARD «le monde des bien-entendants est incapable d'imaginer le supplice psychologique qu'est la surdité totale » : quand elle advient, « alors brusquement tout change. Le jour et la nuit! ... Aucun message, si intense soit-il, ne peut plus être entendu. ».

« Inconsciemment, les bien-entendants font grief aux personnes sourdes de ce retrait de leur monde sonore Peiné, le sourd se replie sur lui et à tendance à fuir les dîners, fêtes de famille auxquels il se lasse de ne pouvoir participer pleinement ». A cela, viennent s'ajouter les effets physiologiques de la surdité: bourdonnements, sifflements parasites; voir des bruits assourdissants. La plupart des personnes sourdes s'adaptent, mais mal, certaines développant des troubles psychiques, d'autres devenant dépressives, et toutes ayant à tout le moins, le sentiment d'être condamnées à une vie diminuée, amoindrie.

Autrefois, avant l'arrivée de l'implant cochléaire, cette prothèse électronique implantée qui supplée aux dysfonctionnements du nerf auditif, le désespoir de la personne sourde était d'autant plus installé en elle qu'elle se savait enfermée à vie dans son silence, condamnée à perpétuité. C'est _parce qu'elle-même a vécu cette expérience de la surdité totale, mais aussi parce qu'elle a traversé ce parcours des anciens sourds «rendus' à la vie sonore» grâce à l'implant cochléaire, après avoir dû faire face à un quasi désert d'information sur l'existence même de l'implant cochléaire et sur les résultats que peuvent en attendre les personnes implantées, que Catherine

eut l'idée de créer une structure associative ayant pour objet non seulement de mieux informer mais aussi de témoigner et d'accompagner les personnes dans leurs parcours vers l'implantation et les implantés dans leur rééducation auditive post- opératoire.

C'est ainsi que naît l'Association CISIC «Centre d'Information sur la Surdité et l'Implant Cochléaire» crée en septembre 2002 par Catherine avec l'aide de quelques autres personnes implantées et parents d'enfants implantés, et avec le soutien des Professeurs CHOUARD et MEYER, du Docteur Claude FUGAIN et Madame Anne-Dominique FONT AINE et de l'ensemble du service ORL de l'Hôpital Saint-Antoine.

Votre association, Chère Catherine, vise plusieurs objectifs:

D'abord bien sur, faire connaître l'implant cochléaire, cette formidable innovation technologique et médicale qui permet de restaurer l'audition d'une personne sourde, puis informer aussi largement que possible les candidats à l'implant sur ses possibilités notamment en répondant à leurs multiples interrogations afin de les aider dans leur parcours vers l'implantation.

Mais là ne s'arrête pas la mission dévolue à CISIC. Votre association s'efforce aussi d'informer les personnes implantées sur les moyens de tirer le meilleur parti de l'implant cochléaire dans leur vie quotidienne.

Elle s'efforce en outre, d'obtenir des tarifs réduits sur tous les produits et services nécessaires aux porteurs d'implants cochléaires comme les assurances, les achats de piles ou de différentes aides techniques.

Enfin vous avez souhaité que le CISIC s'intéresse également à délivrer une information actualisée aux professionnels concernés tels les audioprothésistes, les médecins généralistes et même certains ORL, sachant pour y avoir vous-même été confronté, qu'une partie du milieu médical méconnaissait aussi trop souvent les résultats obtenus avec l'implant.

Très rapidement, votre association a pris une ampleur que vous n'aviez pas imaginée. Aujourd'hui, le CISIC c'est 1800 adhérents, un site et un forum de discussion que je connais bien, mon épouse y est, comment dit-on « accro », un journal associatif adressé tous les six mois aux adhérents, 23 antennes régionales, des participations à des congrès ou rencontres,' y compris avec l'étranger notamment les pays francophones; l'offre aux adhérents de divers ateliers techniques et de services appropriés négociés à des tarifs très avantageux ...

Bref, vous avez, Catherine, avec votre équipe de bénévoles enthousiastes, mis sur pied en quelques années, sans grands moyens, une organisation extraordinairement efficace pour les implantés, les futurs implantés, et ceux qui s'interrogent. Vous vous êtes emparée d'une mission de service public et vous l'avez portée, avec la modestie qui vous caractérise, à un haut niveau d'excellence.

J'ai suivi l'évolution de CISIC. J'ai apprécié votre dévouement et la passion de ceux et celles qui vous suivent mais aussi le talent organisationnel et la qualité de la méthode que vous avez inventée pour la mise en place des outils du succès. Votre passé d'ingénieur, votre opiniâtreté toute féminine y ont également contribué.

Je suis donc heureux que la Nation ait su reconnaître vos mérites et votre désintéressement mais comme vous aimez savoir où vous allez, ingénieur et entrepreneur, mais aussi prudente et toujours avide d'apprendre, je me dois de vous dire quelques mots de l'ordre que vous allez rejoindre et dans lequel je vais avoir la joie et l'honneur de vous accueillir dans quelques instants.

L'Ordre National du Mérite, venu remplacer les anciens ordres ministériels et coloniaux, fut institué en décembre 1963 par le Général de Gaulle. Il récompense les mérites distingués, militaires ou civils, rendus à la Nation française. Son insigne, crée par le sculpteur- médailleur français Max LEOGNANY, est une étoile en argent à six branches doubles, émaillée de bleu. Le centre de l'étoile est entouré de feuilles de laurier entrecroisées et représente l'effigie de la République, entourée d'un cercle portant les mots République Française. Elle est surmontée d'une couronne d'attache de feuilles de chêne entrecroisées en argent pour les chevaliers. Au revers, on y voit deux drapeaux tricolores entrecroisés, entouré d'un cercle portant l'inscription Ordre National du Mérite et la date de la fondation de l'Ordre 3 décembre 1963. L'insigne est suspendu à un ruban en moire bleu de France. C'est cette belle décoration, que je vais maintenant avoir le plaisir de vous remettre, en vous remerciant du fonds du cœur au nom de tous ceux que vous avez aidés, Merci Catherine.